

# YUGREEN®

## DESHERBANT SELECTIF



> Desherbant sélectif pour l'entretien des jeunes gazons.

**Composition :** 120 g/l de loxynil (ester octanoïque) - 360 g/l de mécoprop (ester de butylglycol) - Concentré Emulsionnable (EC)

Dose homologuée : 2 l/ha - Désherbage des gazons de graminées

Homologation n° 90 00 785\*

### Mode et doses d'emploi :

Le **Yugreen®** s'utilise en pulvérisation à raison de :  
Sur jeunes gazons : 2 litres de Yugreen dans 500 à 1000 litres d'eau à l'hectare.

Sur gazons bien établis : 2 litres de **Yugreen®** dans 500 à 1000 litres d'eau à l'hectare, si un traitement a été effectué après les semis en début de levée de végétation.

Sinon, pour des pelouses fortement envahies, nous consulter.

L'emploi de l'arrosoir est déconseillé.

**Yugreen®** est un désherbant de gazons de graminées. Ne pas employer sur les gazons contenant des légumineuses : trèfle...

### Epoque d'utilisation :

Le **Yugreen®** peut être appliqué toute l'année, excepté en période de gel ou de fortes chaleurs (températures comprises entre 7°C et 20°C) :

- Sur jeunes gazons : à l'automne ou au printemps en fonction de la date de semis, avant la première coupe, c'est à dire, pratiquement dès la sortie des adventices avant étouffement du semis.

- Sur gazons établis à condition qu'un traitement ait été effectué après les semis, lorsque la végétation a commencé à lever : 3 à 5 jours après la tonte, le traitement pouvant se faire toute l'année. On peut faire, en cours de saison, une deuxième application de **Yugreen®** en cas de repousses de mauvaises herbes.

### Précautions d'utilisation :

Attention ! Danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.

- Ne pas traiter à proximité des zones sensibles, traiter par temps calme, afin d'éviter l'entraînement par le vent.
- Eviter l'ingestion ou le contact du produit avec la peau et les muqueuses ; en cas de contact accidentel, rincer abondamment la partie atteinte.

- Conserver **Yugreen®** dans son emballage d'origine.
- Ne pas utiliser les coupes de gazons traités pour la confection de compost ou de substrats artificiels.
- Dangereux pour les poissons (esters).

\* AMM Nufarm s.a., Gennevilliers





## Recommandations d'emploi :

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### Emballage :

Réemploi interdit, bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement.

Le bidon sans son bouchon peut être recyclé par le circuit Adivalor.



### Nettoyage :

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauterie et buses.

Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable).

**Important :** respectez les usages, doses et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité de tous les facteurs particuliers, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que la conformité à l'autorisation de vente du ministère de l'Agriculture.



**Top Green SAS**  
ZA les Pains 49320 Les Alleuds-France  
Tél. +33 (0)2 41 68 99 00  
Fax. +33 (0)2 41 68 99 01  
[www.topgreen.com](http://www.topgreen.com)

**YUGREEN®**

Contient : IOXYNIL, MECOPROP.

Xn : NOCIF

**R22 : Nocif en cas d'ingestion.**

**R38 : Irritant pour la peau.**

**R41 : Risque de lésions oculaires graves.**

**R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.**

**Aqua : Dangereux pour les organismes aquatiques.**

S2 : Conserver hors de la portée des enfants. – S13 : Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour les animaux. – S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. – S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. – S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. – S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**1L**